

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messenger suisse

**Band:** - (1994)

**Heft:** 64-65: Portrait Jean-Pierre Eichenberger : un suisse créatif

**Vorwort:** Le repli sur soi

**Autor:** Maurice, Antoine / Eggly, Jacques-Simon / Diesbach, Roger de

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Le repli sur soi.

## ÉDITORIAL

LE MESSENGER SUISSE  
JUILLET/AOÛT 94

4

**Le 12 juin dernier, la Suisse votait 3 fois non. Le repli sur soi a provoqué les commentaires désabusés d'une large partie de la presse de notre pays. A titre d'information, nous publions ci-après les éditoriaux parus à ce sujet dans le très sérieux et modéré "Journal de Genève & Gazette de Lausanne" et un communiqué de l'UDC, seul parti ayant donné une consigne de vote. En ce qui concerne les éditoriaux, ils sont signés de personnes que nous connaissons bien, proches, comme l'est Jacques-Simon Eggly, de la communauté des Suisses de l'étranger.**

### **Le complexe des mains propres.**

PAR ANTOINE MAURICE

**L**es trois votes négatifs sur les Casques bleus, la culture et la naturalisation des jeunes étrangers ont quelque chose en commun. Même si les ruses de la démocratie directe permettent de fractionner les problèmes à l'envi, puis de noyer les responsabilités dans l'infinie diversité de la réponse populaire, ces non respirent un refus très net de l'ouverture sur les autres et de la confiance en soi.

C'est naturellement vers l'extérieur que l'on se tourne d'abord, en craignant que l'image de la Suisse s'en trouve affectée. Certains Suisses qui posent à l'esprit fort s'en soucient comme d'une guigne et il est vrai que les gouvernements et les peuples étrangers ne se préoccupent guère de la Suisse, à l'exception peut-être des plus proches. Les Autrichiens peuvent désormais se réjouir d'avoir séparé leur destin du nôtre. Mais la discrétion diaphane de la Suisse, si elle a pu être un atout pendant des décennies - pour vivre heureux, vivons cachés - ne l'est plus aujourd'hui. Dans un monde qui est à la fois plus inter-dépendant et plus conflictuel, l'abstention et l'exception d'incompétence passent mal.

Après le rejet de l'Europe sous sa forme délayée de l'EEE, voici le refus de la solidarité internationale et des opérations de maintien de la paix. Certes, la conjoncture internationale et onusienne actuelle n'est pas particulièrement favorable. Mais c'est précisément dans le malheur que l'on compte ses amis et le message des citoyens suisses qui détournent les yeux des efforts de maintien de la paix, à l'heure de la Bosnie et du Rwanda, est tristement dépourvu d'ambiguïté.

La réticence à se présenter au-dehors comme porteur

d'une culture nationale est du même ordre. Alors que la culture devient de plus en plus un élément de la compétition-coopération internationale, ce déni devient - chaque diplomate suisse l'a expérimenté - imprésentable dans les autres pays. Le rejet de la naturalisation des jeunes étrangers ne l'est pas davantage, dans la mesure où ces candidats ont pour seul défaut de choisir la nationalité suisse à un moment où démographiquement le pays a besoin d'eux et où le passeport suisse n'a plus l'attrait qui fut le sien.

Mais il y a plus grave que l'image extérieure. La série de rebuffades à laquelle conduit la démocratie directe sur des sujets importants révèle un manque de confiance populaire dans le Conseil fédéral. Or la remise en question de la compétence du gouvernement, saine lorsqu'elle se manifeste de temps en temps, inquiète lorsqu'elle devient systématique. La votation sur les Casques bleus manifeste d'abord cette méfiance, ensuite du conservatisme crispé et peut-être plus profondément encore le refus de comprendre les changements en cours.

On perçoit dans cette attitude la vanité de l'ignorance mais aussi quelque chose de pathétique. Sans doute, le monde que nous fabrique la fin de la guerre froide n'est pas facile à déchiffrer. Nous, qui dans la presse avons en partie mission de le faire, n'y parvenons pas toujours. Mais arguer de cette complexité pour congédier ce monde et refuser de nous y salir les mains paraît non seulement indigne d'un peuple mature mais aussi de nos devanciers. Finalement, ce qui se dégage, scrutin après scrutin, ce n'est pas une identité forte de la Suisse mais au contraire une identité fragile qui ne supporte pas le seul test qui vaille pour les nations comme pour les individus, la confrontation avec autrui. ■

## Ce fédéralisme de repli.

PAR JACQUES-SIMON EGGLEY

Les résultats des votations fédérales nous font un peu mal, comme à beaucoup de lecteurs de ce journal, probablement. Ici était plaidée l'ouverture ; c'est le repli qui s'impose. On ne peut axer le commentaire sur le clivage linguistique. Néanmoins, c'est bien largement dans les rangs alémaniques que se sont dégagées les trois décisions.

Sur la culture, voici donc une très courte majorité populaire pour accepter cette compétence fédérale. Cela n'a pas suffi. Une majorité de cantons s'y est opposée. Or, il fallait la double majorité, puisqu'il s'agissait d'un article constitutionnel. C'est dommage, mais nous faisons la part des choses. Dans ce pays, et sur un pareil sujet, il est, somme toute, normal que le vote des cantons établisse la différence.

Qui aurait imaginé, en revanche, le refus de la naturalisation facilitée en faveur des jeunes ? Ici, la contradiction entre le vote du peuple et le vote des cantons est pénible. Dès lors qu'on ne veut pas donner des droits politiques aux étrangers, c'est que l'on considère que l'intégration doit être couronnée par la naturalisation.

Lorsque des jeunes gens ont fréquenté les écoles suisses, qu'ils ont pris dans ce pays leurs habitudes, n'était-ce pas logique de faciliter leur naturalisation ? Or, dans une majorité de cantons, l'étranger fait peur. On entend retarder la consécration de son intégration. C'est humainement peu compréhensible et c'est politiquement faux. Ce résultat donnera peut-être à moins de jeunes étrangers le désir de

devenir Suisses ; mais il donnera aussi à de nombreux jeunes Suisses une certaine gêne devant l'évolution de leur pays et l'image qu'il donne.

Loin d'en ressortir renforcée, la substance du pays a perdu quelque chose dans ce vote assez navrant. Toutefois, la majorité populaire ouvre un espoir d'en appeler de cette décision un jour ou l'autre.

Allons nous étonner, ensuite, qu'une majorité populaire, sans appel cette fois, ait suivi les auteurs du référendum contre les Casques bleus. De plus, le moment est

mal tombé. La Somalie, le Rwanda et la Bosnie obnubilent les esprits. Les quelques quatorze autres actions d'interposition réussies, favorisant la recherche de la paix, sont passées inaperçues. Bref, ce vote, à nos yeux, reflète du pessimisme sur le monde, de la méfiance envers l'ONU, bien sûr, et un mélange un peu pénible de peur et de mépris.

Nous craignons, évidemment, pour la Suisse et aussi pour la position internationale de Genève, les effets de ce nouveau coup porté à une crédibilité internationale. Toutefois, il ne faut jamais désespérer de son pays. Le Conseil Fédéral et le Parlement devraient, maintenant,

prendre les opposants au mot. Ils se sont abrités derrière les engagements solidaires actuels de la Suisse : soutien au CICR, Bérêts bleus (corps sanitaire), disponibilité diplomatique. Eh bien, proposons-leur rapidement un renforcement de ces actions classiques et connues, qui réparent un peu le mal fait à notre crédit moral et politique.

Oui, il faut continuer à s'engager afin que ce pays comprenne que son intérêt et son identité sont dans l'ouverture, alors que son affaiblissement et sa dilution seraient dans un repli persistant. A chaque génération son rôle. A la nôtre, sans doute, l'effort patiemment recommencé. ■

## Jeunes étrangers, pardon !

PAR ROGER DE DIESBACH



En refusant d'accorder la naturalisation facilitée aux étrangers de 15 à 24 ans qui ont été élevés chez elle, la Suisse ne cache plus son jeu. Elle ne peut pas expliquer ce vote en évoquant sa soif d'indépendance. Il s'agit d'une nette victoire de la xénophobie, de l'inculture politique et d'une extrême droite qui était fort loin de s'attendre à un tel triomphe. Davantage encore que la votation sur les Casques bleus, ce scrutin sur les jeunes étrangers est destructeur de l'image de la Suisse. Il crée un dommage inexcusable.

En 1984, les Suisses avaient déjà rejeté un ensemble de projets qui comprenait tant la naturalisation facilitée des jeunes étrangers que celle des apatrides et des réfugiés. Les décrypteurs de scrutins avaient alors expliqué que la mé-

fiance à l'égard des apatrides et réfugiés l'avait emporté sur la bienveillance à l'égard des jeunes étrangers intégrés.

Le vote de dimanche donne un zéro à ces experts. Il ne note guère mieux le Conseil fédéral, le monde politique, les partis traditionnels et les médias. En effet, personne n'avait prévu un tel désastre.

Cette réponse populaire crie la perte d'audience des autorités politiques, le fossé entre les Chambres fédérales et le citoyen. Et les médias, qui ont multiplié des sondages aujourd'hui démentis sur les Casques bleus, n'ont ni prévu, ni même soupçonné l'opposition aux jeunes étrangers. Eux aussi sont coupables d'aveuglement.

Les résultats de ce scrutin montrent

suite "Jeunes étrangers, pardon !"

que parmi les quinze cantons qui se sont opposés aux jeunes étrangers se trouvent tous ceux qui les connaissent le moins, en accueillent le moins, soit les huit cantons primitifs. C'est une constante de la xénophobie d'enfler par méconnaissance.

Les autres cantons rejetants sont tous des cantons-frontières fortement touchés par la crise. Peut-être recherchent-ils à se rassurer, à souligner leur particularisme et leurs frontières en érigeant le passeport suisse en citadelle. C'est le cas du Tessin, et du Valais qui ferme la porte à ses jeunes étrangers le jour même où il décide de les ouvrir aux athlètes du monde.

A l'inverse, le magnifique vote romand, comme celui des grands cantons alémaniques (Zurich, Berne et Bâle), prouve que ceux qui accueillent le plus grand nombre d'étrangers n'en font plus un épouvantail.

Le plus rageant, c'est que ceux qui savent, et qui sont soutenus par la majorité du peuple suisse, doivent dans ce cas-là passer sous le joug des autres, des cantons-campagnes qui parlent d'un problème qui ne les a jamais vraiment concernés.

Ils ont apporté de l'eau au moulin de la Suisse vieillissante en la privant d'une bouffée d'air frais. Aussi difficile soit-il de digérer ce diktat, on doit accepter les règles démocratiques qui nous l'imposent. Mais personne ne nous empêchera de dire notre honte et d'adresser, en français, aux jeunes étrangers intégrés, le seul mot qui s'impose : "Pardon !". ■

## Culture : un vote à l'enseigne de la petitesse.

PAR SILVIA RICCI LEMPEN

**C'**est une petite défaite qu'enregistrent les partisans de l'article constitutionnel sur l'encouragement de la culture, puisque le peuple a voté oui à 51% et que la majorité rejetante des cantons est finalement très mince. Il s'en est fallu de peu pour que cette petite défaite devienne une petite victoire. Ce qui est sûr, c'est que ce vote a été placé dès le début sous le signe de l'absence de grandeur.

La petitesse arithmétique du résultat ne fait en quelque sorte que confirmer symboliquement l'impression de petitesse intellectuelle et politique qu'avait laissée la campagne.

Une campagne que les responsables fédéraux de la culture ont menée presque uniquement sur le mode négatif : non, ce projet n'est pas le premier pas vers une "culture d'Etat", non, les prérogatives des communes et des cantons ne seront pas le moins du monde écornées, non, il ne s'agit pas d'augmenter les subventions, mais seulement de maintenir les acquis. Impact mobilisateur de leur discours : zéro ! Dans ces conditions, les opposants ont eu beau jeu d'agiter deux menaces qui déclenchent en Suisse des réflexes négatifs quasi pavloviens : celle de l'atteinte au fédéralisme et celle de l'atteinte au porte-monnaie.

Et les acteurs culturels ? A quelques exceptions près (y compris ceux qui ont milité pour le non !) ils ont été d'une rare discrétion. A croire que la votation ne les concernait pas. Beaucoup d'entre eux, interrogés sur ses enjeux, n'avaient tout simplement rien à dire... Ils ont ainsi renforcé l'image négative qui est la leur dans une bonne partie de la population, celle d'amateurs enfermés dans leur propre monde, tout juste bons à produire des biens immatériels difficilement consommables par le plus grand nombre et à demander des subventions pour leur propre usage, mais incapables d'établir un véritable lien entre la culture et la vie de la communauté.

Et c'est bien là que le bât blesse. Ce n'est pas un hasard si Berne, Zurich et les deux cantons de Bâle ont été - avec les Grisons - les seuls cantons alémaniques à se joindre aux cantons romands pour accepter "l'article culturel". Dans les grandes villes, l'imbrication de la culture et de la réalité sociale est visible d'emblée. Dans les régions rurales persiste la conviction que la culture est une activité gratuite, déconnectée du quotidien et néanmoins coûteuse. C'est cette conviction que les partisans du oui auraient dû tenter de corriger pendant la campagne, au lieu de ressasser frileusement des considérations aseptisées sur la réorganisation des services culturels de la Confédération.

La culture continuera donc à être hors-la-loi en Suisse. Peut-être en profitera-t-on pour rogner encore un peu plus le budget de Pro Helvetia. Des domaines comme l'édition ou la danse continueront à être exclus de la politique culturelle fédérale. Les artistes continueront à travailler dans des conditions qui ne sont celles d'aucune autre catégorie de travailleurs dans ce pays. Mais surtout, on saura désormais une fois pour toutes que la culture, en Suisse, n'est pas une activité civilisatrice indispensable et donc digne de reconnaissance. ■

## Neutralité importante.

COMMUNIQUÉ DE L'UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE.

Le "non" du 12 juin dernier aux troupes de casques bleus suisses a montré combien la neutralité est ancrée dans l'esprit du peuple suisse. Un assouplissement du principe d'une neutralité armée n'est pas accepté par le citoyen. Il est désormais important de tenir compte de ce fait et de le respecter lors des démarches et des réflexions de politique extérieure. Une fois de plus, l'Union Démocratique du Centre (UDC) a traduit l'orientation du peuple suisse dans une question de politique extérieure. Le résultat du 12 juin ne doit pas être interprété comme un signe de manque de solidarité ou d'isolation face à l'extérieur. Au contraire, la discussion avant la votation a montré que le peuple suisse est prêt à s'engager - avec les possibilités et les avantages d'une neutralité - dans la communauté internationale. Par contre, il faut établir des priorités et utiliser au mieux les moyens disponibles. Aussi dans l'avenir, l'UDC va-t-elle soutenir une position solidaire de la Suisse et être favorable à ce que la Suisse apporte de multiples services dans le contexte international.